

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel :

RASSE Virginie s'est excusée et a donné pouvoir à Frédéric DELANNOY,
SAVARY Gabriel s'est excusé et a donné pouvoir à Daniel HOCQ.

Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer à 18h20.

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Valérie MOREAU est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

2. Offre d'achat du Centre de Vacances Les Grangettes

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été amené à réunir le conseil municipal car il a reçu une proposition de la SCI SAM IMMO, représentée par Monsieur Grandvullemin pour l'acquisition du centre de vacances Les Grangettes, via l'agence Guy Hoquet de Pontarlier.

Il propose au Conseil Municipal d'accepter cette offre pour 1 500 000 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de la SCI SAM IMMO de 1 500 000 € net vendeur pour l'acquisition du Centre de Vacances Les Grangettes, située 11, rue de l'Eglise 25160 LES GRANGETTES,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition d'achat.

3. Questions diverses

Aucune question diverse, la séance est levée à 18h50.